

Communiqué de presse 02 avril 2026

UNE NOUVELLE ALLIANCE POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL À GENÈVE

La Ville de Genève et la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) unissent leurs forces afin de garantir un accès uniforme et simplifié à leurs parcs de logements sociaux.

La FVGLS, fondation d'utilité publique créée en 1955, œuvre activement à la construction, à l'acquisition et à la gestion de logements à loyers modérés sur le territoire genevois, afin de proposer un parc immobilier accessible aux personnes à revenu modeste, tout comme la Ville de Genève qui alloue, par le biais de la Gérance immobilière municipale (GIM), 90 % de son parc à du logement social.

Un accès étendu aux logements sociaux

Dès la fin du mois d'avril, la GIM et la FVGLS mettront en commun les dossiers de leurs demandeurs et demandeuses. Cette alliance leur donnera accès à près de 6'000 logements, incluant des biens situés tant sur le territoire municipal que dans d'autres communes genevoises. Les possibilités de trouver un toit pour les personnes répondant aux critères d'attribution d'un logement social seront ainsi élargies.

Un portail numérique et un guichet unique pour une démarche simplifiée

A partir du 27 avril 2026, les demandes pourront être transmises en ligne. Ce nouveau portail numérique, valable à la fois pour les immeubles de la GIM et de la FVGLS, permettra en outre de suivre l'état d'avancement de son dossier à tout moment. Les inscriptions et les renouvellements pourront toujours être réalisés en format papier grâce à un formulaire commun à envoyer par voie postale ou à déposer au guichet de la GIM. Ce changement de pratique permettra une gestion centralisée et une simplification des procédures, avec un seul formulaire, une démarche en ligne et un point d'accès physique unique pour les deux entités.

Pour Alfonso Gomez, Maire, en charge du logement, « la crise du logement, endémique sur le territoire cantonal, exige la mise en œuvre de toutes les solutions possibles afin de faciliter la recherche ainsi que l'octroi de logements dignes et abordables à une population n'ayant souvent plus accès au marché des loyers libres ».

Contacts pour les médias :

Ville de Genève

Anne Bonvin Bonfanti

Conseillère de direction, Département des finances, de l'environnement et du logement

anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch, 022 418 22 43 ou 079 594 14 92

Fondation de la Ville de Genève pour le logement social

Philippe Fasel

Directeur

philippe.fasel@fvglS.ch, 022 732 34 62